

RECRUTE

Sous statut contractuel

CDD d'un mois du 16 janvier au 15 février 2025

Des agents recenseurs de la population

Dans le cadre de l'enquête de recensement de la population, sous la responsabilité du coordinateur INSEE de la commune vous serez chargé(e) de recenser les occupants et de procéder aux missions nécessaires pour ce recensement.

A ce titre, vous assurez les missions suivantes :

MISSIONS

- Suivre obligatoirement une formation aux concepts et règles de recensement. Elle aura lieu début janvier, sur deux demi-journées.
- Effectuer la tournée de reconnaissance (d'environ 200 à 300 logements) ; repérer l'ensemble des adresses d'habitation à recenser sur son secteur et les faire valider par son coordonnateur,
- Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet,
- Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet,
- Pour les réponses papier, récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis, et effectuer les contrôles demandés,
- Relancer, avec l'aide du coordonnateur, communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis,
- Rencontrer le coordonnateur communal régulièrement, au moins une fois par semaine,
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

PROFIL

- Aisance relationnelle et courtoisie indispensables
- Rigueur et méthode
- Grande disponibilité (exercice possible de la mission le soir et le samedi)
- Capacité d'assimilation rapide des règles élaborées par l'INSEE en matière de recensement
- Sensibilisation à Internet
- Ténacité
- Discrétion et sens de la responsabilité
- Secret professionnel
- Expérience souhaitée

REMUNERATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

L'agent recenseur sera rémunéré :

- selon le nombre de bulletins individuels récoltés et de logements recensés,
- sur la base du SMIC pour les 8 heures de formation.

CDD d'un mois (du 16 janvier au 15 février 2025).

CONTACTS

-Renseignements complémentaires auprès de Karine CARPON, coordinateur INSEE de la commune

Mail : karine.carpon@ville-saint-berthevin.fr

-Dépôt des candidatures : CV et lettre de motivation à adresser pour le 13 novembre 2024 au plus tard à :
Monsieur le Maire, Hôtel de Ville - Place de l'Europe – BP 4255 - 53 940 SAINT-BERTHEVIN Cedex
ou par mail, à l'adresse indiquée ci-dessus.